



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

DEL-2012-127

Numéro de la délibération : 2012/127

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/12/2012

Date de convocation du conseil : 29/11/2012

Date d'affichage de la convocation : 29/11/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL..

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, M. Jean-Luc LE BELLER par M. Alain LE MAPIHAN, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PERESSE.

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

Rapport de Christophe MARCHAND

La programmation du festival jeune public Gamineries pour l'année 2013 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

lundi 18 février : Attend un peu que je t'attrape – 2 700 € les 2 séances
mardi 19 février : La fée Morgane et les Korrigans – 1 500 € les 3 séances
mercredi 20 février : Pour de faux – 1 700 € - 1 séance
jeudi 21 février : Le Petit Prince – 1 600 € – 2 séances
vendredi 22 février : Dans mon jardin, il y a un bassin – 1 700 € - 2 séances
vendredi 22 février : Le vaillant petit tailleur – 1 264 € - 2 séances
samedi 23 février : 1000 chansons, Gérard Delahaye – 2 200 € - 1 séance
dimanche 24 février : L'Amoureux – 2 400 € – 2 séances
lundi 25 février : La note muette – 2 400 € - 2 séances
mardi 26 février : Ze Patrècathodics – 1 600 € - 3 séances
mercredi 27 février : Le Prince des Motordu – 4 700 € - 2 séances
jeudi 28 février : Bizarre, bizarre – 2 100 € - 2 séances
vendredi 1^{er} mars : T'es qui ? 1 800 € - 2 séances
vendredi 1^{er} mars : Polar Porc – 1 400 € - 1 séance

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacements, techniques...) liés aux spectacles peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets indiqués.

Les montants sont indiqués HT ou nets de TVA.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les contrats à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 6 décembre 2012

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**